



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E73153

VALABLE JUSQU'AU 07/02/2026

ÉDITÉ LE 23/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/06/2006

Forme juridique : SAS

DEPUIS LE 01/01/2020

Capital : 25 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC SAINT ETIENNE 51989/2006B00507

Siret : 490 906 104 00024

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 8206921

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 55 192 333

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 55 192 333

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : ETABLISSEMENTS ROUX GERALD

7 RUE DU PUITS CAMILLE
BP 30721
42000 SAINT-ETIENNE

Téléphone : 04 77 53 49 39

Portable : 0477534939

Fax :

Site Internet :

E-mail : roux-bureau@etsrouxg.fr

Responsabilité légale :

ROUX GÉRALD PRÉSIDENT

Effectif moyen : 30 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5113	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment avec surpresseur ou dans l'industrie Mention RGE	24/11/2022
5132 PROB	Installation de chauffe-eau solaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m ²	08/02/2024
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE	24/01/2024
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE	24/01/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1